



E X T R A I T
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS et le jeudi 07 décembre à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 01 décembre 2023, s'est réuni en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, en séance publique.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 01 décembre 2023
Nombre de présents	30	
Nombre de pouvoirs	5	Date de publication : 13 décembre 2023
Suffrages exprimés	35	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, Mme Sandra LARTIGAU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Benoît LAMIABLE, M. Guillaume SEGUIER, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO,

ABSENTS ET EXCUSES : M. Grégory RENDE, Mme Carine BROUSTAUT, M. Régis MALARIK, M. Bruno JANOT, M. Didier ZARZUELO.

POUVOIRS :

M. Grégory RENDE a donné pouvoir à Monsieur le Maire, Julien DUBOIS,
 Mme Carine BROUSTAUT a donné pouvoir à Mme Martine LABARCHEDE,
 M. Régis MALARIK a donné pouvoir à Mme Aline DUZERT,
 M. Bruno JANOT a donné pouvoir à M. Pierre STETIN,
 M. Didier ZARZUELO a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI.

SECRETARE DE SEANCE : Mme Fanny MESPLET

OBJET : TARIFS MUNICIPAUX AU 1ER JANVIER 2024

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

VU la délibération n°20221215-16 du conseil municipal en date du 15 décembre 2022,

VU l'avis favorable de la Commission Finances et Administration Générale du 29 novembre

2023.

CONSIDERANT qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, il est proposé, dans certains domaines, de fixer de nouveaux tarifs municipaux, selon les propositions indiquées dans le tableau ci-annexé,

CONDIDERANT que dans le cas où la collectivité ne serait pas en mesure d'assurer les prestations pour lesquelles les abonnés ou usagers auraient acquitté les tarifs indiqués, il serait alors proposé de décider du principe de remboursement de ces personnes sur la base d'un état, établi par le service concerné, auquel seraient joints les relevés d'identité bancaires,

CONDIDERANT que dans le cas où la collectivité ne serait pas en mesure d'assurer les prestations pour lesquelles les abonnés ou usagers auraient acquitté les tarifs indiqués dans d'autres délibérations spécifiques approuvées en conseil municipal et pour d'autres prestations que celles énumérées ici, il serait alors proposé de décider du principe de remboursement de ces personnes sur la base d'un état, établi par le service concerné, auquel seraient joints les relevés d'identité bancaires.

Les tarifs indiqués sur le tableau en pièce jointe, seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2024.

SUR PROPOSITION DE Mme HENault Marylène, Adjointe au Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 28 VOIX POUR et 7 ABSTENTIONS,

FIXE à compter du 1^{er} janvier 2024, les tarifs municipaux selon les propositions indiquées dans le tableau annexé à la présente,

DECIDE du principe de remboursement des abonnés ou usagers, lorsque le service pour lequel ils se sont acquittés du tarif, ne peut être rendu du fait de la collectivité ; et cela, aussi bien pour les tarifs indiqués en pièce jointe que pour les tarifs faisant l'objet d'autres délibérations spécifiques,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Secrétaire de séance,
Fanny MESPLET.**

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

TARIFS MUNICIPAUX A COMPTEUR DU 1ER JANVIER 2024 : ANNEXE A LA DELIBERATION DU 07/12/2023

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2024
	au 01/01/2023		
CONCESSIONS CIMETIERES			
• Cimetière Ht St Vincent			
Tombe 2m2 (2 places superposées) - 15 ans	56,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	59,00 €
Tombe 4m2 (2 places côte à côte) - 15 ans	56,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	59,00 €
Caveau 3m2 - 30 ans -	301,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	316,00 €
Caveau 5m2 - 30 ans -	500,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	525,00 €
Caveau 6m2 - 30 ans -	601,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	631,00 €
Caveau 3m2 - 50 ans -	610,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	641,00 €
Caveau 5m2 - 50 ans -	929,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	975,00 €
Caveau 6m2 - 50 ans -	1 312,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	1 378,00 €
Columbarium -cavurne- 15 ans -	561,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	589,00 €
Columbarium -cavurne- 30 ans -	951,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	999,00 €
• Cimetières St Vincent & St Pierre			
Tombe 2m2 - 30 ans (2 places superposées)	83,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	87,00 €
• Cimetières St Vincent & St Pierre (caveau ayant fait l'objet d'une procédure de reprise)			
Caveau 3m2 - 50 ans -	813,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	854,00 €
Caveau 5m2 - 50 ans -	1 238,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	1 300,00 €
Caveau 6m2 - 50 ans -	1 749,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	1 836,00 €
• Cimetière St Pierre			
Columbarium - 15 ans	561,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	589,00 €
Columbarium - 30 ans	951,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	999,00 €
• Dépositaires			
3 premier mois (montant par mois)	27,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	28,00 €
3 mois suivants (montant par mois)	50,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	53,00 €
• Dispersion au jardin du souvenir avec plaque nominative			
	30,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	32,00 €
ETAT-CIVIL			
• Etat-civil : duplicata de livret de famille (par unité)			
	15,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	15,00 €
DROITS DE STATIONNEMENT SUR VOIE PUBLIQUE			
• Entrepreneurs pour travaux par place de stationnement et par jour avec minimum forfaitaire de 17 €			
	3,10 €	delib n° 16 du 15/12/2022	3,50 €
	16,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	17,00 €
<i>Entreprises & prestataires travaillant pour les services municipaux associations caritatives pour actions sociales</i>	gratuit	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuit
<i>Concessionnaires d'énergie et de téléphonie</i>	gratuit	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuit
• Stationnement des taxis par mois			
	7,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	7,50 €
• Stationnement petit train par mois			
	140,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	140,00 €
REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL			
• Occupation temporaire des entrepreneurs pour travaux			
le m²	0,22 €	delib n° 16 du 15/12/2022	0,24 €
avec minimum forfaitaire de	16,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	17,00 €
<i>Entreprises & prestataires travaillant pour les services municipaux</i>	gratuit	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuit
<i>Concessionnaires d'énergie et de téléphonie</i>	gratuit	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuit
• Manifestations commerciales			
Ventes au déballage par ml et par manifestation	1,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	1,60 €
Stand occasionnel par ml et par jour (hors fêtes de Dax)	5,80 €	delib n° 16 du 15/12/2022	5,80 €
Vente au déballage organisée par une association à but non lucratif concourant à la satisfaction d'un intérêt général	gratuit	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuit
• Carrousel en bois			
forfait par mois	26,20 €	delib n° 16 du 15/12/2022	26,20 €

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2024
	au 01/01/2023		
• Marchants ambulants hors manifestations commerciales et fêtes de DAX			
Camion restauration rapide par jour forfait de	28,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	28,50 €
Emplacement étalage par jour et par place (4ml)	15,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	15,00 €
Chariot par jour forfait de	13,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	13,00 €
Tréteaux / présentoirs par jour forfait de	25,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	25,50 €
Camion outillage par jour forfait de	76,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	76,00 €
Véhicules d'exposition forfait à la journée par véhicule	68,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	68,00 €
Forfait par jour supplémentaire pour un véhicule d'exposition	18,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	18,00 €
Raccordement électrique par jour : forfait de	4,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	4,00 €
• Manèges et attractions hors fêtes de DAX			
jusqu'à 20 m2 par jour	9,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	9,50 €
de 21 à 50 m2 par jour	16,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	16,00 €
de 51 à 100 m2 par jour	22,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	22,00 €
de 101 à 200 m2 par jour	30,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	30,00 €
au-delà de 201 m2 par jour	37,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	37,00 €
• Cirques et expositions diverses :			
jusqu'à 300 m² par jour	73,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	73,50 €
de 301 à 800 m² par jour	163,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	163,00 €
au delà de 800 m² par jour	231,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	231,00 €
• Installations de constructions légères (chalet, bureau de vente, pergola, algéco, chambre froide.....)			
forfait par jour jusqu'à 20 jours	14,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	14,50 €
forfait par jour au-delà 20 jours	10,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	10,50 €
chalet parc Théodore Denis par m2 et par mois	6,30 €	delib n° 16 du 15/12/2022	6,30 €
• Kiosques ville balcons de l'Adour par m2 et par mois			
	6,30 €	delib n° 16 du 15/12/2022	8,00 €
• Terrasses			
par m² et par mois	2,20 €	delib n° 16 du 15/12/2022	2,20 €
avec emprises couvertes et fermées par m² et par mois	7,30 €	delib n° 16 du 15/12/2022	7,30 €
sur platelage, par m² et par mois	4,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	4,50 €
occasionnelle hors fête de Dax par m² et par jour	6,30 €	delib n° 16 du 15/12/2022	6,30 €
chevalet par an	63,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	63,00 €
Comptoir occasionnel par ml et par jour hors fêtes de Dax	26,20 €	delib n° 16 du 15/12/2022	26,20 €
Podium animation jusqu'à 25 m2 par jour hors fêtes de Dax	22,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	22,00 €
Animation musicale (sans podium: DJ, groupes,..) par jour hors fêtes de Dax			35,00 €
Parasol chauffant à l'unité par an	63,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	63,00 €
• Commerces de détail			
Étalage par m² et par mois	6,80 €	delib n° 16 du 15/12/2022	6,80 €
Extension étalage par m2 et par mois	6,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	6,00 €
Chevalet par an	63,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	63,00 €
Présentoir à journaux gratuits par an	63,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	63,00 €
Rôtissoire par an	115,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	115,00 €
Glacier par an	58,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	58,00 €
Distributeur de boissons par an	115,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	115,00 €
Étalage de véhicules par place de stationnement par an	315,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	315,00 €
Mannequin, jardinière, divers support, à l'unité par an	21,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	21,00 €
• Berges éphémères (commerçants non sédentaires)			
emplacement par jour et par place (4 ml)	8,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	8,50 €
construction légère chalet / bungalow / food truck			
par jour forfait de	15,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	15,00 €
par mois forfait de	190,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	190,00 €
manège par jour	9,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	9,50 €

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2024
	au 01/01/2023		
Raccordement électrique			
par jour forfait de	3,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	3,00 €
par mois forfait de	30,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	30,00 €
• Installation sans autorisation au m2 par jour	5,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	5,00 €
BIBLIOTHEQUE			
-Habitant du Grand Dax (abonnement valable un an)	gratuit	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuit
-Habitant hors du Grand Dax : moins de 18 ans (abonnement valable un an)	gratuit	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuit
-Habitant hors du Grand Dax : plus de 18 ans (abonnement valable un an)	15,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	15,00 €
-Touristes, curistes (abonnement valable 3 semaines)	10,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	6,00 €
-coût de la carte code-barre	gratuit	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuit
-prêts de 3 jeux de grande taille par jour (tarif indiqué pour la journée)	10,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	10,00 €
-remboursement forfaitaire livre et livre audio (tarif par unité)	15,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	15,00 €
-remboursement forfaitaire jeux de société (tarif par unité)	25,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	25,00 €
-remboursement forfaitaire DVD et jeux vidéo (tarif par unité)	45,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	45,00 €
MUSEE DE BORDA ET CHAPELLE DES CARMES			
• Droits d'entrées			
Billet entrée exposition temporaire	5,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	5,00 €
Billet groupe (plus de 10 personnes)	4,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	4,00 €
Bénéficiaires tarif groupe :			
Groupe (à partir de 10 personnes) en visite commentée sur réservation			
Personnes individuelles ayant effectué un don au musée (souscription Fondation du Patrimoine pour la restauration du site antique) à partir de 15 € dans la limite de 25% de contrepartie autorisée par la loi			
Parcours urbain	2,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	2,00 €
Supplément visite commentée	1,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	1,00 €
Supplément animation	1,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	1,00 €
Supplément Musée à emporter	1,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	1,00 €
Exonération du droit d'entrée + suppléments (hors musée à emporter)			
Musée de Borda : 1er dimanche du mois			
Jeunes de moins de 18 ans			
Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, du minimum vieillesse et de l'ASPA (sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois)			
Enseignants en préparation de visites, groupes scolaires, étudiants			
Personnes en situation de handicap : grands mutilés de guerre et grands handicapés civils détenteurs de la carte d'invalidité ou CDAPH (présentation de la carte d'invalidité)			
Accompagnateurs de personnes en situation de handicap (présentation de la carte d'invalidité)			
Journalistes, titulaires de la carte Culture ou d'une carte professionnelle de musées, membres des associations de musée AGCCPF, de l'ICOM, enseignants en préparation de visite, professionnels des offices de tourisme et des syndicats d'initiative des Landes			
Partenaires des expositions temporaires			
Invités dans le cadre d'actions de développement local			
Invités à titre protocolaires			
Membres de la société de Borda			

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2024
	au 01/01/2023		
<i>Donateurs individuels souscription Fondation du Patrimoine pour la restauration du site antique (auteur d'un don minimum de 50 €) valable 1 an à compter de la date au dos, dans la limite de 25% de contrepartie autorisée par la loi</i>			
REDEVANCES ET DROITS A CARACTERE SPORTIF ET DE LOISIRS			
• Dts d'entrées trinquet et mur à gauche du stade Colette Besson			
associations et établissements scolaire non domiciliés à Dax, comité d'entreprises, particuliers 1h	18,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	18,00 €
créneau de 1h pendant 4 semaines	60,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	60,00 €
créneau de 1h pendant 12 semaines	180,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	180,00 €
Ligue et Fédération de pelote basque 1h	10,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	10,00 €
Associations sportives dacquoise de pelote (entraînement année sportive septembre à juin)	gratuit	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuit
Associations de pelotes communes voisines (entraînement année sportive septembre à juin)	480,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	480,00 €
location du trinquet à la demi journée pour les manifestations de pelote dont l'entrée est gratuite	12 €/h	delib n° 16 du 15/12/2022	12 €/h
location du trinquet à la journée pour les manifestations de pelote dont l'entrée est gratuite	12 €/h	delib n° 16 du 15/12/2022	12 €/h
Associations sportives dacquoise de pelote	gratuit	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuit
location du trinquet à la journée et du mur de gauche pour les manifestations de pelote dont l'entrée est payante			
-Ligue et Fédération de pelote basque et autres associations	450,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	450,00 €
-Associations sportives dacquoises de pelote	350,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	350,00 €
• Dts d'entrées Parc du Sarrat			
- Visites guidées			
tarif normal visite du Jardin botanique/par personne	5,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	5,00 €
tarif réduit (groupes, promotions diverses.....) visite du Jardin botanique/par personne	4,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	4,00 €
<i>scientifiques ou membres d'associations paysagistes ou environnementales</i>			
<i>membres de la S.O.M.Y.L.A</i>			
<i>membres de sociétés mycologiques</i>			
tarif normal visite de la Maison et Cabinet, par personne	5,00 €		5,00 €
tarif réduit (groupes, promotions diverses.....) visite de la Maison et Cabinet, par personne	4,00 €		4,00 €
<i>scientifiques ou membres d'associations paysagistes ou environnementales</i>			
<i>membres de la S.O.M.Y.L.A</i>			
<i>membres de sociétés mycologiques</i>			
- Droit d'entrée pour reportage photos pour mariage Forfait sur la base de 10 entrées à prix réduit (10 x 4 €)	30,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	40,00 €
AUTRES REDEVANCES ET DROITS			
• Sanisettes			
tarif entrées	gratuité	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuité
HALLES ET MARCHES			
étal simple par m2 et par mois	10,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	10,00 €
étal avec hotte par m2 et par mois	11,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	11,00 €
étal avec chambre froide par m2 et par mois	11,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	11,00 €
étal avec hotte et chambre froide par m2 et par mois	12,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	12,00 €
étal avec hotte, chambre froide et chambre sèche par m2 et par mois	13,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	13,00 €
participation aux charges collectives par m2 et par mois	2,20 €	delib n° 16 du 15/12/2022	2,20 €
Renouvellement carte d'accès aux halles	16,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	16,00 €

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2024
	au 01/01/2023		
Location mobilier à la journée			
table à l'unité	5,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	5,00 €
banc à l'unité	1,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	1,50 €
chaise à l'unité	0,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	0,50 €
association dacquoise	gratuit	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuit
CARREAU DES HALLES			
Table seule	5,80 €	delib n° 16 du 15/12/2022	5,80 €
Petite vitrine seule (- de 1,20m)	8,40 €	delib n° 16 du 15/12/2022	8,40 €
Petite vitrine + table	9,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	9,50 €
Vitrines moyen modèle (volailles et gras) (de 1,20 à 1,60m)	12,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	12,60 €
Vitrines grand modèle (volailles et gras) (+ de 1,60m)	14,70 €	delib n° 16 du 15/12/2022	14,70 €
Forfait petit producteur sans volailles	2,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	2,60 €
Forfait petit producteur avec volailles	3,70 €	delib n° 16 du 15/12/2022	3,70 €
Abonnement trimestriel en ML			
Abonnement table seule	68,10 €	delib n° 16 du 15/12/2022	68,10 €
Abonnement petite vitrine seule (- de 1,20m)	98,70 €	delib n° 16 du 15/12/2022	98,70 €
Abonnement petite vitrine + table	111,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	111,60 €
Abonnement vitrines moyen modèle (volailles et gras)(de 1,20 à 1,60m)	148,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	148,00 €
Abonnement vitrines grand modèle (volailles et gras) (+ de 1,60m)	172,70 €	delib n° 16 du 15/12/2022	172,70 €
Commerçants non sédentaires passagers (longueur du stand en ML)			
Forfait par mètre linéaire	3,20 €	delib n° 16 du 15/12/2022	3,20 €
MARCHE du SAMEDI (marché des halles)			
MARCHE du DIMANCHE (marché des trois pigeons)			
de 1 à 2 ml	2,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	2,60 €
de 2 à 3 ml	5,80 €	delib n° 16 du 15/12/2022	5,80 €
de 3 à 4 ml	6,80 €	delib n° 16 du 15/12/2022	6,80 €
de 4 à 6 ml	8,40 €	delib n° 16 du 15/12/2022	8,40 €
de 6 à 7 ml	9,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	9,50 €
de 7 à 8 ml	10,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	10,50 €
de 8 à 10 ml	11,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	11,50 €
de 10 à 12 ml	13,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	13,60 €
de 12 à 15 ml	17,30 €	delib n° 16 du 15/12/2022	17,30 €
de 15 à 18 ml	18,90 €	delib n° 16 du 15/12/2022	18,90 €
de 18 à 20 ml	21,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	21,00 €
de 20 à 22 ml	22,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	22,00 €
plus de 22 ml	28,90 €	delib n° 16 du 15/12/2022	28,90 €
Stand avec petite vitrine (- de 1 m)	8,40 €	delib n° 16 du 15/12/2022	8,40 €
Remorque magasin (- de 3 m)	8,40 €	delib n° 16 du 15/12/2022	8,40 €
Remorque magasin (entre 3 et 5 m)	9,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	9,50 €
Remorque magasin (plus de 5 m)	13,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	13,60 €
Stand avec petite rotissoire (jusqu'à 1,5 m)	9,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	9,50 €
Stand avec grande rotissoire (au-delà de 1,5 m)	13,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	13,60 €
Petite vitrine (de 0,50 jusqu'à 1,50 m)	11,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	11,50 €
Grande vitrine (au delà de 1,50 jusqu'à 2 m)	13,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	13,60 €
Très grande vitrine (+ de 2 m)	36,80 €	delib n° 16 du 15/12/2022	36,80 €
Camion magasin moins de 4 m	8,40 €	delib n° 16 du 15/12/2022	8,40 €
Camion magasin de 4 à 5 m	9,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	9,50 €
Camion magasin plus de 5 m	11,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	11,50 €
Forfait démonstrateur	11,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	11,50 €

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2024
	au 01/01/2023		
Passager au ml	3,20 €	delib n° 16 du 15/12/2022	3,20 €
ABONNEMENT trimestriel MARCHÉ du SAMEDI (marché des Halles)			
ABONNEMENT trimestriel MARCHÉ du DIMANCHE (marché des trois pigeons)			
de 1 à 2 ml	30,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	30,50 €
de 2 à 3 ml	68,10 €	delib n° 16 du 15/12/2022	68,10 €
de 3 à 4 ml	79,90 €	delib n° 16 du 15/12/2022	79,90 €
de 4 à 6 ml	98,70 €	delib n° 16 du 15/12/2022	98,70 €
de 6 à 7 ml	111,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	111,60 €
de 7 à 8 ml	123,40 €	delib n° 16 du 15/12/2022	123,40 €
de 8 à 10 ml	135,10 €	delib n° 16 du 15/12/2022	135,10 €
de 10 à 12 ml	159,80 €	delib n° 16 du 15/12/2022	159,80 €
de 12 à 15 ml	203,30 €	delib n° 16 du 15/12/2022	203,30 €
de 15 à 18 ml	222,10 €	delib n° 16 du 15/12/2022	222,10 €
de 18 à 20 ml	246,80 €	delib n° 16 du 15/12/2022	246,80 €
de 20 à 22 ml	258,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	258,50 €
plus de 22 ml	339,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	339,60 €
Stand avec petite vitrine (- de 1 m)	98,70 €	delib n° 16 du 15/12/2022	98,70 €
Remorque magasin (- de 3 m)	98,70 €	delib n° 16 du 15/12/2022	98,70 €
Remorque magasin (entre 3 et 5 m)	111,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	111,60 €
Remorque magasin (plus de 5 m)	159,80 €	delib n° 16 du 15/12/2022	159,80 €
Stand avec petite rotissoire (jusqu'à 1,5 m)	111,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	111,60 €
Stand avec grande rotissoire (au-delà de 1,5 m)	159,80 €	delib n° 16 du 15/12/2022	159,80 €
Petite vitrine (de 0,50 jusqu'à 1,50 m)	135,10 €	delib n° 16 du 15/12/2022	135,10 €
Grande vitrine (au delà de 1,50 jusqu'à 2 m)	159,80 €	delib n° 16 du 15/12/2022	159,80 €
Très grande vitrine (+ de 2 m)	432,40 €	delib n° 16 du 15/12/2022	432,40 €
Camion magasin moins de 4 m	98,70 €	delib n° 16 du 15/12/2022	98,70 €
Camion magasin de 4 à 5 m	111,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	111,60 €
Camion magasin plus de 5 m	135,10 €	delib n° 16 du 15/12/2022	135,10 €
Raccordement électrique			
-faible consommation à la journée (éclairage, pesée etc,,)			1,50 €
-abonnement trimestriel			18,00 €
-forte consommation à la journée (cuisson, vitrine réfrigérée etc,,)			3,00 €
-abonnement trimestriel	35,00 €		35,00 €
• carte stationnement parking Mandela	16,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	16,00 €
Commerçants non sédentaires passagers (longueur du stand en ML)			
• Brocante (brocante des Halles) par jour et par place	13,60 €	delib n° 16 du 15/12/2022	13,60 €
• Brocante enfantine	5,30 €	delib n° 16 du 15/12/2022	5,30 €
• Vide grenier organisé par la mairie par ml	3,20 €	delib n° 16 du 15/12/2022	3,20 €
STATIONNEMENT VOIRIE			
• Zone verte			
1 h			
2 h			
• Zone bleue			
1 h			
1 h 40	Voir délibération du 15/12/2022		Voir délibération du 15/12/2022
4 h			
8 h			

Nature des produits	TARIFS	Commentaires et/ou référence délibération	Proposition Tarifs 2024
	au 01/01/2023		
<i>1/2 h incluse dans durée maximum autorisée par carte magnétique limitée à une fois par jour</i>			
<i>Dimanche et jours fériés, fêtes de DAX, fêtes de fin d'année</i>			
FACTURATION DE TRAVAUX			
• travaux			
Main d'œuvre à l'heure	25,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	26,00 €
• Véhicules et matériels			
Camion à l'heure	16,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	16,80 €
Véhicule léger à l'heure	9,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	9,50 €
Tracto-pelle à l'heure	26,20 €	delib n° 16 du 15/12/2022	27,50 €
Élévateur à l'heure	25,70 €	delib n° 16 du 15/12/2022	27,00 €
Compresseur à l'heure	15,90 €	delib n° 16 du 15/12/2022	16,70 €
Tronçonneuse à l'heure	7,80 €	delib n° 16 du 15/12/2022	8,20 €
Fourgon à l'heure	11,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	11,50 €
Groupe électrogène à l'heure	3,20 €	delib n° 16 du 15/12/2022	3,40 €
Carotteuse à l'heure	16,50 €	delib n° 16 du 15/12/2022	17,40 €
Nacelle à l'heure	49,00 €	delib n° 16 du 15/12/2022	51,50 €
SALLES MUNICIPALES : TARIFS LOCATION			
- journée pour les formations, colloques et autres manifestations organisées par le CNFPT	gratuité	delib n° 16 du 15/12/2022	gratuité
ESPACE DE LA VIE ASSOCIATIVE : TARIFS REPROGRAPHIE			
Pour les associations dacquoises ou oeuvrant sur le territoire communal :			
-photocopies A4 couleur	0,08	delib n° 16 du 15/12/2022	0,08 €
-photocopies A4 noir et blanc	0,04	delib n° 16 du 15/12/2022	0,04 €
-photocopies A3 couleur	0,09	delib n° 16 du 15/12/2022	0,09 €
-photocopies A3 noir et blanc	0,05	delib n° 16 du 15/12/2022	0,05 €